DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 JUIN 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Budget supplémentaire 2018 – budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 juin 2018
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 28 juin 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

==========

L'an deux mille dix huit, le 27 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur JOUSSE
Madame PEYRESAUBES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Monsieur PAQUERIT à Monsieur PERICARD
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Etaient absentes :

Madame de CIDRAC
Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

N° DE DOSSIER : 18 C 28e

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Administratif pour l'exercice 2017.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2018.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 24 934,51 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses et Recettes 0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses et Recettes 24 934,51 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2018 du budget annexe du Service des soins infirmiers à Domicile.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITE,

ADOPTE le Budget Supplémentaire 2018 du budget annexe du Service des soins infirmiers à Domicile.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye